Montpont-en-Bresse (71) : une militante RN âgée et vulnérable après un AVC épouse un clandestin tunisien, 42 ans plus jeune (MàJ : sous OQTF, il est expulsé du territoire. Une asso immigrationniste se mobilise)

28/06/2025 à 18h24



28/06/2025

Les recours n’auront pas suffi. Samedi 28 juin, Fadi L., 30 ans, a officiellement été expulsé du territoire français. Ce Tunisien d’origine, qui résidait à Montpont-en-Bresse (Saône-et-Loire) avec son épouse Danielle, se trouvait depuis plusieurs mois au cœur d’une polémique liée à des soupçons de mariage blanc. (…)

Stéphane Boyer, président de l’Association de solidarités avec

tou·tes les Immigré·es, qui dénonce un acharnement contre le couple : Habituellement, pour les personnes qui se marient et qui sont en situation irrégulière, la procédure d'éloignement met beaucoup plus de temps. Mais comme la situation a été saisie par les politiques, l'extrême droite, l'UDR, monsieur Michoux [député de la quatrième circonscription de Saône-et-Loire, NDLR], tout a été beaucoup plus rapide, et Fadi a immédiatement été visé par tout l'arsenal de l'éloignement. Il a même reçu le billet d'avion quelques jours plus tard.(…) *Aujourd'hui, le fait d'être sans-papier est quelque chose qui est devenu très politique. Il y a quelques années, c'était beaucoup moins problématique.* (…)

Nous allons aider pour demander la levée de l'IRTF. Nous espérons que le préfet, comme il l'a déjà dit, la lèvera dès que Fadi sera rentré au pays. Et ensuite, nous l'aiderons à faire toutes les démarches qui vont lui permettre un hébergement, une domiciliation ici. (…)

France 3 Régions

(Merci à Sacha.)

28/05/2025

08/04/2025

Montpont-en-Bresse (71)
Danielle, retraitée, et Fadi, sans-papier, se marient malgré un écart d'âge de 40 ans. Leur union suscite l'attention,

> *notamment en raison de la situation de Fadi. Un mariage sous haute surveillance qui fait parler ! □□ pic.twitter.com/FbPvht6W4N*
>
> *— Rafael Sereti (@RafaelSereti) April 6, 2025*

25/03/2025

Anne Trontin, maire de Montpont-en-Bresse, et Éric Michoux, député UDR (Union des droites pour la République) de la Bresse ont tenu une conférence de presse ce lundi à Louhans pour dénoncer ce qu'ils estiment être un « mariage blanc » ; l'homme ayant 40 ans de moins que la femme et est en situation irrégulière. La maire est tenue de procéder à la cérémonie prévue samedi, même à contrecœur, car la justice « n'envisage pas de s'opposer à ce mariage » après enquête. Le député s'apprête à déposer deux propositions de loi, dont une où un maire aurait le dernier mot dans ce genre d'affaire. Le couple, lui, brandit son amour comme seule et unique raison à ces noces afin de vivre ensemble.

« Samedi, j'irai à reculons et sans écharpe », ne décolère pas Anne Trontin, maire de Montpont-en-Bresse, obligée de célébrer samedi une union qu'elle estime être « un mariage blanc ». (…)

Le Journal de Saône-et-Loire

Parce que voilà. Danielle a 75 ans, elle est française et vote Rassemblement national, parti qu'elle a représenté déjà aux élections départementales, et pourtant épouse Fadi qui est tunisien en situation irrégulière et sous OQTF et qui a 34 ans, 41 ans de moins qu'elle…

Alors forcément on pense mariage blanc, escroquerie possible,

que sais-je (…)

(…) la maire Trontin rappelle que Danielle a eu un AVC et le député Michoux dit que ses enfants auraient du la mettre sous tutelle.

Dans la page d'à côté car elle fait deux pages cette histoire, Danielle et Fadi parlent de leur amour, enfin surtout elle car Fadi lit mieux le français qu'il ne le parle (…) elle dit que oui elle est RN mais Fadi aussi car ni lui ni elle n'aiment les étrangers qui se comportent mal mais il est le contraire de ça, il lui fait des crèpes au petit déjeuner et il l'aide, car depuis l'AVC elle marche moins bien…(…)

Radio France

(Merci à Loia.)

Eric Michoux · Suivre
9 h ·

Je viens de déposer une proposition de loi qui autorise le Maire d'une commune à ne pas célébrer un mariage lorsque de manière avérée il s'agit d un Mariage blanc .
À Montpont en Bresse je soutiens la position de madame le Maire qui ne veut pas célébrer le mariage 2 personnes dont la différence d'âge est de 43 ans .
Le marié est Tunisien , sans papier , sans domicile fixe , sans travail et sous le coup d'une OQTF à venir (Obligation de Quitter le Territoire Français)
La mariée est son aînée de 43 ans de différence d'âge .
Pourtant le Procureur de la République oblige madame le Maire (ou un membre de son conseil) à célébrer ce Mariage sous peine de sanctions .
Je soutiens de la manière la plus pragmatique et la plus ferme madame le Maire dans sa décision .
Il faut soutenir nos Maires . Ils sont le dernier rempart à la désociabilisation de notre pays .
Pourtant au quotidien c'est l'inverse qui se passe.
Montpont En Bresse
UDR 71
Groupe UDR
UDR

